

Subventions décembre 2010

La Neuveville, le 21 décembre 2010

Le CJB a statué, dans sa séance du 15 décembre 2010, sur les subventions annuelles aux institutions culturelles suivantes : Café-théâtre de la Tour de Rive, La Neuveville (20'000) ; Espace d'art contemporain Les Halles, Porrentruy (10'000) ; Fédération jurassienne de musique (contribution à la formation des jeunes, 10'000) ; Fondation Ankli pour le Martinet, Corcelles (5'000) ; Agora Tramelan (1'000).

Au chapitre des projets, le CJB soutiendra Fest'hiver, complément au projet Evidanse qu'il a déjà décidé de subventionner dans le cadre d'un financement Interreg. Sa participation totale à ces deux projets se montera à environ 80'000 francs en trois ans. Elle sera complétée pour le canton de Berne par le beco Economie bernoise.

Le CJB recommande par ailleurs au Conseil-exécutif d'octroyer 38'000 francs à une création dans le domaine du jazz, qui réunira de nombreux artistes de Bienne et du Jura bernois. La moitié sera prélevée sur son enveloppe budgétaire et l'office de la culture complètera la somme sur proposition du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF). La Compagnie de théâtre amateur L'Estrade, de Moutier, recevra 4'000 francs pour le festival organisé à l'occasion de son 25^e anniversaire.

Le CJB participera au projet de la Société jurassienne d'émulation relatif à la mise en valeur du Pierre-Pertuis à hauteur de près de 7'000 francs. Dans le domaine du sport, des subventions sont accordées pour l'acquisition de matériel ou l'organisation de manifestations au Club des patineurs de Saint-Imier, au Hockey-Club Saint-Imier, au Football-Club La Neuveville-Lamboing, à la Société haltérophile prévôtoise et au Minigolf Club Orval pour l'organisation des championnats romands.

Le CJB a accordé dans sa séance du 15 décembre 2010 des subventions pour un montant total de 150'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73